

**N° 5710<sup>2</sup>**

**CHAMBRE DES DEPUTES**

Session ordinaire 2006-2007

---

**PROJET DE LOI**

**sur la police et la sûreté dans les transports publics  
et modifiant**

- a) la loi modifiée du 17 décembre 1859 sur la police des chemins de fer,
- b) la loi modifiée du 12 juin 1965 sur les transports routiers et
- c) la loi modifiée du 29 juin 2004 sur les transports publics

\* \* \*

**AVIS DE LA CHAMBRE DES METIERS**

**DEPECHE DU DIRECTEUR DE LA CHAMBRE DES METIERS  
AU MINISTRE DES TRANSPORTS**

(4.5.2007)

Monsieur le Ministre,

Par votre lettre du 15 mars 2007, vous avez bien voulu demander l'avis de la Chambre des Métiers au sujet du projet de loi repris sous rubrique

Nous vous en remercions et avons l'honneur de vous informer que la Chambre des Métiers n'a pas d'observations à formuler à l'égard du projet en question.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre très haute considération.

*Pour la Chambre des Métiers,*  
Paul ENSCH  
*Directeur*

